

## Les Echos.fr

### 28/09 Arielle Goncalves

Les députés appelés à libéraliser le marché des pièces de carrosserie

Alors que s'ouvre ce mercredi à l'Assemblée nationale la discussion du projet de loi consommation des associations de défense des consommateurs et des professionnels de l'automobile tentent de mobiliser les députés contre le monopole exercé par les constructeurs sur la vente et la production de pièces carrosserie.

«En France, la vente et la production de pièces de carrosserie sont contrôlées par les constructeurs, un monopole qui expose le consommateur à une double peine», ont dénoncé l'UFC-Que Choisir, 40 millions d'automobilistes ainsi que plusieurs des syndicats professionnels (Anea, FFC, FNAA et Feda).

Car d'une part, ils sont en mesure de gonfler la facture des pièces bien au-delà des prix à la consommation (+ 26% entre 2005 et 2010 contre +7,63% pour les prix à la consommation sur la même période). D'autre part, les consommateurs sont « dans l'impossibilité d'utiliser des pièces alternatives » généralement moins chères et tout aussi sûres », rappellent-ils dans un appel commun en faveur de la libéralisation du marché de pièces de carrosseries adressé aux députés.

«Ce monopole impacte fortement le coût des réparations pour les ménages français, quelque soit leur choix en matière de contrat d'assurance», jugent-ils, même si les 38% d'assurés n'ayant pas un contrat tous risques sont les plus touchés. Il pèserait aussi indirectement sur la sécurité, puisque face au prix excessif des pièces, certains automobilistes diffèrent la réparation, selon les signataires de cet appel.

A l'inverse, supprimer ce monopole profiterait au consommateur, estiment-ils. D'après une analyse de UFC -Que Choisir portant sur des pays européens n'appliquant pas le monopole, le choix de composants alternatifs permettrait en effet de réaliser une économie moyenne par véhicule de 34% sur le poste pièces.

Mieux, cela profiterait aussi à la filière automobile. Car « Au-delà des constructeurs qui délocalisent une part sans cesse croissante de leur production dans des pays à bas coût, la filière automobile comprend un grand nombre de sous-traitants français et européens, souvent des PME, dont les activités sont particulièrement restreintes par le monopole », argumentent-ils avant d'inviter les consommateurs à se mobiliser pour interpeller leurs élus sur un site dédié ([www.libere-mon-auto.org](http://www.libere-mon-auto.org)).

A.G.